



BULLETIN D'ADHÉSION

Association Pierres & Terres

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal / Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Date :

Signature :

Le montant de l'adhésion est fixé à **10 €** par personne et pour l'année civile en cours, par la dernière assemblée générale de l'association. Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de Pierres & Terres.

Le bulletin d'adhésion dûment complété, daté et signé est à envoyer avec le montant de la cotisation à :

Pierres & Terres
105 avenue du Vellein - cidex 737
38090 Villefontaine

REÇU

Une adhésion a été prise au nom de
pour l'année civile à l'association Pierres & Terres. Elle a été enregistrée
par Le règlement a été effectué en
chèque / en espèces.

Pour nous contacter :

Par mail : contact@pierres-et-terres.org

Sur Internet : www.pierres-et-terres.org

